



J'ai les symptômes de la maladie du COVID-19.

La conduite à tenir si j'ai des symptômes de la Covid-19, indépendamment de mon statut vaccinal, d'antécédent d'infection ou de statut de contact à risque :

- 1- Je réalise immédiatement un test*
- 2 Je respecte les gestes barrières

- 3 Je préviens rapidement les personnes qui auraient pu être contaminées
- 4 Si mon test est positif, je surveille mon état de santé et j'évite les contacts avec les personnes fragiles
- *Si le test positif est un test antigénique ou un autotest, je réalise un test RT-PR de confirmation. Dans l'attente du résultat, je suis considéré comme cas confirmé.

1- JE ME FAIS TESTER ET JE RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES

- Je fais un test rapidement, si besoin après avoir vu un médecin.
 Ce test se fait généralement à partir d'un prélèvement naso-pharyngé.
- En attendant le résultat,
 je respecte les gestes barrières :
- port du masque,
- lavage fréquent des mains,
- aération des pièces où je suis,
- limitation des contacts avec les autres, surtout les plus fragiles

2- SI MON TEST EST POSITIF, JE SURVEILLE MA SANTÉ

En général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, je surveille l'aggravation de symptômes.

- Je consulte rapidement mon médecin si j'ai 65 ans et plus ou si je suis fragile: il pourra me prescrire un traitement contre le virus en comprimés.
- Je prends ma température
 2 fois par jour.
- En cas de fièvre ou de maux de tête,
- je peux prendre du paracétamol pour faire, baisser la fièvre,
 3 fois par jour sans dépasser

- la dose maximale (3 grammes par jour pour un adulte).
- Je ne dois pas prendre d'ibuprofène, ni un autre anti-inflammatoire.
- Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue. En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.
- Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir

- parlé à mon médecin ou mon pharmacien.
- Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels, ou pour tout autre problème de santé.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

3-SI MON TEST EST POSITIF, JE RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES

Depuis le 1^{er} février 2023, l'isolement n'est plus systématique.

Il est recommandé:

- De privilégier le télétravail, quand c'est possible.
- D'éviter tout contact avec des personnes fragiles.

Il n'est plus nécessaire de donner la liste des personnes avec qui j'ai été en contact à l'Assurance maladie.

Mais je les préviens au cas où, pour qu'elles mêmes puissent respecter les gestes barrières, se faire tester si elles le souhaitent et éviter le contact avec les personnes fragiles.





>> J'ai des questions

- Pour toute question ayant un lien avec mon état de santé, j'appelle mon médecin.
- Si je suis seul, si je suis inquiet et que j'ai besoin de parler j'appelle le 0800 130 000.
- · Pour avoir des informations fiables, je peux consulter le site du gouvernement https://gouvernement.fr/info-coronavirus.fr ou le site du ministère des Solidarités et de la Santé https://solidarites-sante.gouv.fr rubrique "Tout savoir sur le Covid19".



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0800130000

(appel gratuit)